**La représentation des données**

Une fois dépouillées, codées et transférées, les données doivent être traitées et mises en formes pour être analysées.

**I. Les représentations visuelles des données qualitatives :**

Il peut s’avérer avantageux de représenter visuellement des données qualitatives en vue de leur analyse. Cela permet de fournir quelques vues synthétiques de ces donner et d’offrir une perception simultanées de plusieurs élément. Il existe deux formes principales de représentation visuelle pour les données qualitative : les tableaux et les figures.[[1]](#footnote-2)

**I. A. Les tableaux :**

Le tableau est essentiellement un croisement de lignes verticales et horizontales produisant l’apparition de certaines cases. Lorsqu’il s’agit de représenter des données qualitatives, il est possible d’inscrire dans ces cases des chiffres mais plus souvent un court texte, une brève citation, une abréviation, un symbole pour donner un sens à une représentation.

 Un tableau représentant des données qualitatives occupe parfois plus d’espace que le tableau de données quantitatives lorsqu’il s’agit, par exemple, de donner un aperçu sur les réactions de tous les éléments de l’échantillon observés, interviewés ou relevés.[[2]](#footnote-3)

**II. B. Les figures :**

La figure peut également servir pour présenter quelques caractéristiques pertinentes permettant de se situer ou d’identifier la nature de certains comportements ou illustrer un concept ou des dimensions de celui-ci.

Une figure peut être composée de rectangles, de lignes droites ou obliques, continues ou discontinues. Des dessins peuvent aussi y être inclus s’ils s’avèrent éclairants. Les figures peuvent ainsi permettre de présenter des relations entre des personnes ou le rapport avec les éléments de leur environnement, sous la forme d’axe par exemple.

La carte, enfin, qu’elle soit géographique ou de toute autre nature, peut être d’une utilité certaine pour faire ressortir la signification de données qualitatives, pour autant qu’elle place des objets de tout ordre dans un espace physique ou symbolique. Dans l’observation en situation, le recours à la carte est d’ailleurs nécessaire pour faire connaitre les déplacements et les contraintes du terrain.

Quelle que soit la forme retenue pour représenter les données qualitatives, la présentation n’est valable que si elle répond aux exigences suivantes :

**-** elle éclaire le problème de recherche au lieu de l’obscurcir ;

**-** elle ne néglige pas des données importantes du problème de recherche ;

**-** elle a été choisi après itérations et à fait l’objet de critiques.[[3]](#footnote-4)

**II. Les représentations visuelles des données quantitatives :**

Pour préparer les donner quantitatives en vue de leur analyse, il faut habituellement leur donner une forme visuelle. Les deux principales représentations visuelles des données chiffrées sont le tableau (à une ou deux entrées) et le graphique (diagramme en rectangle, histogramme, chronogramme…etc.). De façon générale, les tableaux offrent une représentation plus précise et plus détaillée que les graphiques. Cependant, pour illustrer plus rapidement et plus globalement les tendances et les évolutions d’une série de données ou les prédominances d’une variable, le graphique, sous l’une ou l’autre de ses formes, se révèle un outil précieux.[[4]](#footnote-5)

**II. A. Les tableaux :**

La forme de représentation visuelle de données quantitatives la plus répondue et la plus simple est le tableau. Quand il ne contient qu’une seule variable, il s’agit d’un tableau à une entrée, aussi appelé tableau de distribution ou de répartition de fréquence ; les données y sont habituellement représentées en nombre absolu et en pourcentage.

Les principaux points à retenir pour la construction d’un tableau sont :

- L’en-tête du tableau comprend le numéro et le titre du tableau.

- Le corps du tableau contient les catégories de la variable et les résultats correspondants. Sur la première ligne de la première colonne se trouve le nom de la variable, et sur les autres lignes de la même colonne, ses diverses catégories jusqu’à «  total ». La deuxième colonne comporte l’indication de la quantité d’individus ou d’éléments correspondant à l’une ou l’autre catégorie en nombre absolu (N) ou selon leur fréquence (F). La valeur relative de chaque catégorie calculée sur l’ensemble des éléments du tableau apparait dans la troisième colonne.

- Au besoin, des explications nécessaires à la compréhension du tableau en vue de son interprétation dans le rapport de recherche sont ajoutées à la fin de celui-ci.

- Le tableau peut être délimité par un encadrement, par deux lignes rapprochées ou une ligne plus épaisse au-dessus et l’autre au-dessous.

Pour les hypothèses qui mettent en relation deux variables, il faut construire un tableau à deux entrées. Les règles de base de la construction d’un tableau à deux entrées sont les mêmes que celles d’un tableau à une entrée (citées plus hauts). Quelques règles particulières s’y appliquent toutefois.

- Le titre doit comporter les deux variables mises en relation.

- Le corps du tableau commence par la précision, au centre de la variable dont les valeurs apparaissent en colonnes ; les noms des catégories de cette variable sont inscrits sous le nom de la variable. À l’extrême gauche de cette ligne est précisé l’autre variable dont les valeurs appariassent à l’horizontale avec, en dessous, les noms des catégories de cette seconde variable.

- Pour que les données soit comparables, elles sont exprimée en pourcentage ; cependant, il est nécessaire de préciser le nombre d’individus que ces chiffres représentent, car 60% de 5 ne représente que 3 personnes, alors que 60% de 47 en représente 28. L’éventail d’individus dans ce dernier cas est assez large pour que les 60% ne soit pas imputés seulement à quelques excentriques alors que cela pourrait être le cas avec 3 personnes. Dans le cas où il y a quelques informateurs seulement, il faudra faire preuve de prudence au moment d’analyse. C’est pour ces raisons qu’est ajouté à la dernière ligne, entre parenthèses, le nombre d’individus représentés dans chaque colonne. Le dernier chiffre de la dernière ligne fournit, quant à lui, le nombre total d’individus de l’échantillon ou de la population.[[5]](#footnote-6)

**II. A. Les graphiques :**

Le graphique rend compte par une représentation imagée de l’ordre de grandeur d’un ensemble de données. Cette représentation imagée peut prendre différentes formes. Il s’agit de choisir celle qui illustre le mieux, selon le cas, les caractéristiques de la ou des variables en cause, eu égard aux données concernées. Les principaux types de graphiques sont le diagramme à rectangles, l’histogramme, le polygone de fréquences, le diagramme circulaire et le chronogramme.

Les règles de la construction des tableaux s’appliquent également aux graphiques, seul change le corps du graphique selon le type du dessin retenu.[[6]](#footnote-7)

1. Angers Maurice, Initiation pratiques à la méthodologie des sciences humaines, 6° éd., Les édition CEC, Québec : 2014, p. 144 [↑](#footnote-ref-2)
2. Ibid., pp. 144-145 [↑](#footnote-ref-3)
3. Ibid., pp. 144-148 [↑](#footnote-ref-4)
4. Ibid., p. 154 [↑](#footnote-ref-5)
5. Ibid., pp. 154- 157 [↑](#footnote-ref-6)
6. Ibid., pp. 158- 159 [↑](#footnote-ref-7)